



Controle alcoolemique negatif mais depistage de drogue positif

Par **seb47**, le **15/12/2008** à **13:14**

bonjour voila je me suis fais controler en rentrant de discotheque test d alcool negatif donc depistage de drogue par prelevement urinaire et donc test positif thc et cocaine, donc prise de sang immediate en sachant que j ai un casier vierge vaut il mieux que je prenne un avocat pour ma defense ou pas ,est ce quelqu un pourrait me dire ce que je devrais encourir 6 points de retrait ça je sais deja mais ensuite par rapport a une eventuelle suspension de permis??et l amende? j ai tout mes points sur le permis ,le probleme c est que par rapport a mon boulot je suis sur la route tous les jours et donc svp repondez moi besoin d aide

Par **Tisuisse**, le **16/12/2008** à **08:06**

Bonjour,

Vous avez des réponses sur le post-it "alcoolémie" (en en-tête de ce forum de droit routier) puisque les sanctions en cas de conduite sous substances interdites (stupéfiants) sont les mêmes que pour l'alcoolémie délictuelle.

D'autres post-it vous renseigneront sur les problèmes de points, de suspensions du permis, etc. Lisez-les et revenez sur cette même file de message (cliquez sur **REPONDRE**) pour nous poser des questions et avoir des réponses complémentaires si vous en avez besoin. Nous nous efforcerons d'y répondre.